

Madame Élise Therrien:

## La mairesse d'un jour a laissé sa marque à l'hôtel de Ville

- Jean Laurin

«Jamais je n'aurais cru qu'il y avait autant de décisions à prendre chaque jour par l'administration municipale,» a déclaré la mairesse d'un jour, Madame Élise Therrien, une résidente du Domaine Laurentien.

«Souvent, en passant en automobile tard en soirée, je voyais des lumières allumées à l'hôtel de ville. Maintenant je comprends très bien pourquoi,» a conclu la mairesse d'un jour.

Mme Élise Therrien a accompagné le maire Claude Charbonneau toute la journée du 19 décembre avant de participer en soirée à un atelier de travail portant sur l'élaboration du budget de la ville de Prévost pour 2001.

Dès son arrivée à l'hôtel de ville, elle a été invitée à signer le livre d'or de la ville de Prévost pour y laisser un message à l'intention de la postérité.

Elle a ensuite participé à l'ouverture de la correspondance en compagnie du maire et du directeur général. «C'est impressionnant de constater le nombre d'intervenants requis pour satisfaire aux besoins de la population,» a ajouté Madame Therrien.

Les rencontres et les réunions se sont succédées toute la journée. Même lors du lunch, les propos avaient trait à des problèmes municipaux.

Perspicace, l'œil vif et fort intelligent, la mairesse d'un jour en a impressionné plus d'un au cours des discussions en vue de l'élaboration du budget 2001.

Lorsque l'hypothèse d'une augmentation de la taxe foncière fut évoquée, la mairesse d'un jour a rétorqué en frappant sur la table avec sa main en décrétant: «Il n'est pas question d'augmenter la taxe.»

La mairesse d'un jour s'est dite enchantée de son expérience tout en souhaitant que tous puissent vivre une telle expérience.

Du jour au lendemain, Madame Therrien est devenue une «vedette locale» dans son quartier où plusieurs personnes lui ont demandé comment elle avait apprécié sa journée.

Le maire a conclu en soulignant que d'autres citoyennes seraient invitées à jouer le rôle de mairesse d'un jour.

La démarche a pour but d'intéresser les citoyennes de Prévost aux affaires de la municipalité en leur permettant de découvrir le fonctionnement quotidien de la mairie. Les personnes intéressées à vivre l'expérience de mairesse d'un jour peuvent le faire savoir en communiquant avec le maire Claude Charbonneau à la mairie de Prévost.



Mairesse d'un jour, Mme Élise Therrien a laissé sa marque à l'hôtel de ville de Prévost. En plus de signer le livre d'or de la ville, elle a pu participer à un atelier de travail sur l'élaboration du budget 2001. Lors des discussions, Mme Therrien s'est vigoureusement opposée à une augmentation de la taxe foncière.

Dang Than Bui :

## Procès le 13 février?

**G.P.** – L'ex-directeur des loisirs de Prévost devra revenir en Cour le 13 février prochain pour répondre à des accusations de s'être approprié des sommes avoisinant les 6500\$ alors qu'il était au service de la ville de Prévost.

L'affaire avait été mise au jour l'été dernier et celui-ci avait décidé de démission-

ner de son poste. Ce n'est qu'à l'automne, durant la campagne électorale municipale, que des accusations avaient finalement été portées par la Régie de police de la Rivière du nord.

Depuis ce temps, Dang Than Bui a plaidé non coupable et réclamé un procès devant juge et jury

même s'il a commencé à remettre les sommes prises à la ville de Prévost.

Selon ses dires, il aurait déjà remboursé plus de 2000\$ aux contribuables prévostois et il aurait entrepris une thérapie pour régler ses problèmes de consommation d'alcool.

# Louis Charbonneau, c.a.

– Conseiller en informatique –  
chalou@videotron.ca

## Les arnaqueurs du logiciel

### Ce mois-ci: Les arnaqueurs dans le monde municipal.

En 1996, Microsoft annonçait avec fanfare et tout le battage publicitaire usuel, la sixième merveille du monde, «MS SQL-SERVER 6.0», un nouveau gestionnaire de base de données qualifié de chef d'œuvre de stabilité, de performance, de productivité, etc...

Ci-dessous, un extrait de l'offre de service d'un fournisseur de logiciels de gestion pour les municipalités, reprenant les termes de Microsoft concernant la nécessité de la migration des logiciels de SQL 6.5 à SQL 7.0

– «Depuis plusieurs mois, une nouvelle version du gestionnaire de base de données SQL de Microsoft est disponible. Cette nouvelle version est un incontournable au niveau technologique parce qu'elle offre une meilleure stabilité, de meilleures performances, une meilleure exploitation du serveur et de nouveaux outils qui sont essentiels dans l'évolution des logiciels... dans les prochains jours nous procéderons à la mise à jour de votre système, et il vous en coûtera environ 2500\$ pour notre intervention.» –

Analysons la stratégie de l'arnaqueur:

– «Cette nouvelle version est un incontournable au niveau technologique»

Microsoft a distribué à six reprises des Service Pack pour corriger les quelques milliers de bogues que contenait SQL 6.5. Un Service Pack, c'est une forme de cadeau de Microsoft pour remercier ses clients de lui avoir rendu service en trouvant les bogues de son logiciel. Après tous ces Service Pack cadeaux dûment appliqués à la version SQL 6.5, il serait raisonnable de croire que cette version a atteint le niveau de stabilité et de performance promis au lancement de SQL 6.

– «Cette nouvelle version offre de meilleures performances...»

Le consultant a déjà vendu à la municipalité des équipements à la fine pointe de la technologie pour exploiter au mieux SQL SERVER 6. Avec SQL SERVER 7.0 soyez assurés que les équipements seront vite dépassés.

– «Cette nouvelle version offre une meilleure exploitation du serveur...»

C'était déjà l'argument massue pour vendre SQL 6. Ce gestionnaire de base de données était intimement lié au système d'exploitation Microsoft Windows NT d'où une parfaite utilisation des ressources de la machine.

– «Cette nouvelle version offre de nouveaux outils qui sont essentiels dans l'évolution des logiciels»

L'arnaqueur parle de l'évolution de son logiciel de gestion municipale. SQL 7.0 n'offre rien d'essentiel au développeur de logiciel. Si tel était le cas, comment l'arnaqueur aurait-il pu mettre au point son logiciel de gestion sans ces supposés outils essentiels qui manquent tant à SQL 6.5.

Laissons la discussion technique et tournons nous maintenant du côté de l'utilisateur et voyons comment SQL SERVER 7.0 va l'aider dans son travail de tous les jours.

– «Cette nouvelle version est un incontournable au niveau technologique»

L'arnaqueur précise dans son offre de service que cette nouvelle version ne nécessite aucune formation des utilisateurs. On peut donc en déduire que SQL 7.0 n'ajoute aucune fonctionnalité au logiciel de gestion municipale, donc l'incontournable est sans intérêt pour l'utilisateur.

– «Cette nouvelle version offre de meilleures performances...»

Dans un logiciel de gestion, la performance dépend avant tout de la dextérité de l'utilisateur et le temps réponse de l'ordinateur a un impact non mesurable, surtout qu'il n'y a même pas 2 ans nous étions à la fine pointe de la technologie et de la vitesse. Donc SQL 7.0 est encore une fois sans intérêt pour l'utilisateur.

– «Cette nouvelle version offre une meilleure exploitation du serveur...»

Cet argument est totalement bidon pour l'utilisateur.

– «Cette nouvelle version offre de nouveaux outils qui sont essentiels dans l'évolution des logiciels»

Encore une fois un argument bidon car l'évolution du logiciel n'est pas du ressort de l'utilisateur. À noter que la municipalité paie entre 15% et 30% du coût d'acquisition du logiciel de gestion en frais d'entretien annuel, ce qui représente environ 20000\$ pour une municipalité de 8000 habitants. À noter également que tous les utilisateurs de SQL SERVER paient à Microsoft une licence d'utilisation annuelle.

En conclusion, passer de SQL 6.5 à SQL 7.0 est une dépense non justifiée et non justifiable. Si l'arnaqueur en voit la nécessité absolue, qu'il le fasse à ses frais. En terminant, je vous annonce que l'histoire va se répéter, surveillez la lettre de mise à jour pour SQL SERVER 2000

Le mois prochain :

Comment les municipalités ont été arnaquées par le bogue de l'an 2000.